Image not found or type unknown

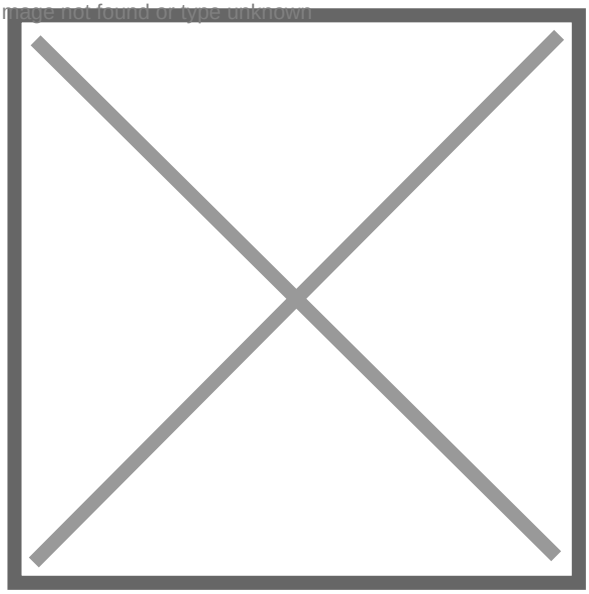

Factures plus élevées que les devis signés

Par **Lamerrante**, le **09/06/2017** à **08:41**

Bonjour,

Nous avons signé des marchés de travaux avec un maître d'oeuvre au mois de février pour le second oeuvre d'une maison vendue en cours de construction.

La façade a été faite, mais à priori ils ont utilisé 47m² de plus que ce qui avait été prévu (et signé dans le devis de départ)
Idem, pour la platrerie. Nous avons en plus fait refaire le coffrage de notre escalier car ils avaient fait n'importe quoi, pas du tout conforme au plan et aux infos données au MOeuvre.

A savoir que les marchés de travaux sont au forfait et que le maitre d'oeuvre n'a pas remesuré la maison, et s'est basé sur les plans d'origine. (Il a fait une erreur en les lisant à priori)
Pour lui ce n'est pas une erreur de sa part donc nous devons signé les suppléments (bagatelle de 3000 e tout de même...)

A savoir qu'est noté dans notre marché de travaux : "Les entrepreneurs devront vérifier toutes les cotes portées aux plans et en cas de doute, en faire part au maître d'ouvrage. Un supplément ne pourra en effet être accordé pour ce motif."

Que dois je faire dans l'immédiat ? Contester les factures ? En ai je le droit?
Merci d'avance, on patauge un peu !

Par **wolfram2**, le **11/06/2017** à **19:09**

Bonjour
Je ne suis pas un spécialiste de la chose, juste un peu d'expérience.
J'ai moi aussi été confronté au même pb où l'entrepreneur, marocain m'a présenté une facture avec un supplément de mètres carrés de façade crépis.
J'ai refait le mesurage des surfaces. Nous avons fait moitié/moitié sur le supplément.
Aviez-vous écrit sur l'acceptation du devis que c'était à prix fermes et définitifs.
N'oubliez pas que sur les réserves de la réception vous pouvez retenir 5 % du montant jusqu'à complète exécution conduisant à la levée des réserves.
Sur le site "service public" il y a un excellent sujet relatif aux différentes assurances en matière de BTP.
Sous réserve que les intervenants soient assurés.
Courage et Ténacité.....Wolfram

Par **Lamerrante**, le **15/06/2017** à **13:40**

Nous n'avions rien inscrit. Mais nous avons signé des marchés de travaux à forfait !

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés